

L'HEBDO QUI CLIC



Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75



ILS ÉTAIENT 2 000 POUR LE 1^{ER} MAI

Défilé dans l'unité



49

Nouveaux syndiqués depuis le 1^{er} janvier 2015

Au sommaire du 05 avril 2015 :

- Actualité sociale / Articles parus dans la presse normande : Pages 2 à 8
- 1^{er} mai, connaître le passé pour comprendre le présent / IHS Métallurgie : Pages 9 et 10
- Usagers et cheminots du Havre, les trains disparaissent ! / Tract CGT cheminots : Pages 11 et 12
- TNP 2015 / Communiqué du mouvement de la paix : Page 13
- L'agenda revendicatif de mai : Page 14
- Calendrier de formation syndicale 2015 CGT Le Havre : Page 15
- Journées d'études de l'UD / Convocations UD CGT 76 : Pages 16 et 17
- L'hebdo pratic' : Pages 18 à 22

Article paru le 02/05/15

Unis sur les revendications

Le défilé du 1er mai au Havre a été l'occasion pour les syndicats de réaffirmer leur opposition à la politique gouvernementale.

Des salariés d'entreprises comme Total, Aircelle ou encore Sidel ont manifesté au côté du secteur public



Ils étaient 2 000 selon la CGT. Un peu plus de 600 selon la police.

Le défilé du 1er mai avec son cortège de revendications était organisé cette année à l'appel d'une intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires. Les syndicats s'étaient retrouvés sur plusieurs terrains d'entente comme la condamnation du Pacte de responsabilité, de la loi Macron et de la réforme territoriale mais aussi sur le thème de la réforme des collèges fortement critiquée notamment par FO.

Poursuivre un élan

Des actions sont d'ailleurs à venir « Cette question de la réforme des collèges va être quelque chose d'important à la rentrée. Le 12 mai à 18 h, une réunion intersyndicale va se tenir à la Maison des syndicats sur ce thème. Nous espérons y voir beaucoup d'enseignants. Le 19 mai, un appel à la grève et à la mobilisation a également été lancé auprès des collèges et des écoles primaires », explique Patrick Le Bossenec de l'union locale FO. Les syndicats dans leur ensemble souhaitent également poursuivre l'élan de mobilisation qui est né le 9 avril. « Il y a eu nationalement près de 300 000 manifestants dans la rue ce jour-là mais malheureusement l'événement n'a pas été médiatisé », déplore quant à lui Alain Guillemet de l'union locale FO.

Pour la CGT, la conjoncture est préoccupante y compris localement. Preuve en est, Jacques Richer, co-secrétaire de l'union locale CGT explique que la permanence juridique de la Maison des syndicats le jeudi « ne désemplit pas ». « Localement, la situation à l'hôpital est inquiétante par exemple avec la suppression de 350 postes et des conséquences sur la qualité des soins... Il y a quelques années au Havre, tout le monde misait sur la création d'emploi pour des plates-formes téléphoniques. Ceacom employait 600 salariés en 2013. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 200. Et je ne parle même pas des conditions de travail et de rémunération », déplore le responsable syndical. **F. H.**

Article paru le 01/05/15

Au Havre, une exposition sur l'arme nucléaire à voir jusqu'au 7 mai à la Maison des Syndicats Franklin



Le Mouvement de la Paix présente dans le hall du bâtiment Franklin une exposition intitulée « Comment se débarrasser de l'arme nucléaire ? » Elle a été conçue à partir du livre de Pierre Villard Pour en finir avec l'arme nucléaire.

Et si une bombe atomique tombait sur Le Havre ?

La question interpelle et peut surprendre, mais, est-il expliqué, elle ne relève pas d'une « propagande anxiogène ». Elle peut être légitimement posée quand on dresse un état mondial des armements nucléaires. Diverses informations nourrissent la réflexion du visiteur. Sur la prolifération des tests nucléaires, sur leurs conséquences, observables ou potentielles, sur la panoplie française. Pierre Villard explique ensuite qu'un conflit nucléaire peut fort bien être déclenché car il y a des risques d'accident, d'erreur et de folie d'un dirigeant ou d'un cadre militaire. « Nous sommes passés plusieurs fois au bord de la catastrophe », estime-t-il.

Il y a toutefois des raisons d'être confiant car depuis 1945 divers traités ont été signés et adoptés par de nombreux pays. » Mais pour les opposants au nucléaire militaire ceci ne saurait suffire. Ils demandent un traité d'interdiction des armes nucléaires et une campagne internationale a lieu dans ce sens.

Pour le défilé du 1er mai au Havre, la CGT, FO, FSU et Solidaires vont manifester dans l'unité

La CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à une manifestation unitaire pour le 1er mai. Le but est de confirmer l'action du 9 avril.



Le 9 avril dernier, les quatre syndicats ont déjà défilé dans l'unité

Pour la deuxième année de suite, FO va s'élancer dans le défilé du 1^{er} mai derrière une bannière commune avec la CGT, FSU et Solidaires. Pour Patrick Le Bossenec et Alain Guillemet de l'union locale FO, ce rapprochement est la suite logique de ce qui a été initié avec la dernière manifestation du 9 avril où les quatre syndicats confrontés aux mêmes problématiques avaient déjà fait front commun. « *Nous poursuivons le mot d'ordre du 9 avril. Le 1^{er} mai doit constituer une autre étape importante de la mobilisation* ».

Le gouvernement dans le collimateur

Comme les représentants de FO, Reynald Kubecki, cosecrétaire de l'union locale CGT et Stéphanie Rio de la FSU souhaitent confirmer l'essai. « *La mobilisation du 9 avril a été un incontestable succès en Seine-Maritime avec presque 15 000 salariés du privé et du public, retraités et privés d'emplois. Nous avons vu des salariés dans les manifestations qui n'étaient jamais descendus dans la rue. Sur l'ensemble du territoire national, ce sont plus de 300 000 manifestants combatifs qui ont affirmé dans l'unité leurs revendications. Pour nous, les revendications du 9 avril gardent une totale actualité car le gouvernement, au service du patronat et de la finance, a indiqué sa volonté d'aller plus loin dans la destruction des acquis. Aujourd'hui, les salariés sont en état de légitime défense. On entend dire que les gens ne sont pas mobilisables. C'est faux quand il s'agit de se battre pour des problèmes concrets* ». Au Havre, ils étaient 4 000 à battre le pavé ce jour-là.

Le pacte de responsabilité inscrit dans la loi Macron, le travail de nuit et le dimanche, la protection des salariés, la loi sur le dialogue social, la remise en cause du Code du travail : la politique du gouvernement est montrée du doigt sans ménagement. *« Ce 1er mai sera plus qu'un défilé traditionnel et une simple journée commémorative pour célébrer la journée internationale du travail. Elle doit être offensive pour servir à la construction du rapport de force. Les revendications sont là, elles sont justes ».*

L'Europe est aussi accusée des pires maux en s'appuyant sur une récente actualité. *« Le 15 avril, le ministre Sapin a annoncé 9 milliards de coupes supplémentaires dans les services publics et la protection sociale sur deux ans pour satisfaire aux exigences de l'Union européenne. Les contre-réformes sont aussi bien appliquées en France que dans les autres pays d'Europe pour répondre aux injonctions de l'Union européenne ».*

Ce 1^{er} mai prendra également une dimension internationale par rapport au sort réservé aux réfugiés *« qui meurent par centaines en fuyant la guerre et la misère ».*

Convaincus que l'union fait la force, les quatre syndicats comptent cette fois encore mobiliser grâce à leur appel unitaire. Seront-ils entendus ? Avec un pont de trois jours et en plein milieu des vacances scolaires, les représentants syndicaux reconnaissent une possible incidence sur la participation. Alors seront-ils aussi nombreux que le 9 avril à descendre dans la rue pour porter les slogans contre l'austérité ?

ST. R.

PARCOURS CLASSIQUE

Pas de grande révolution dans le parcours avec un cortège qui partira à 10 h 30 depuis Franklin pour prendre la direction du Rond-Point, avant de converger vers le centre Coty pour se retrouver à l'hôtel de ville.

Au Havre, le syndicat CGT des cheminots monte au créneau



Le syndicat CGT se mobilise actuellement pour notamment dénoncer la suppression programmée de trains Intercités. Explications.



Les cheminots ont distribué des tracts hier en gare du Havre

Les motifs d'inquiétude et de mécontentement ne manquent pas au sein du syndicat CGT des cheminots du Havre. C'est pour sensibiliser les usagers aux problèmes rencontrés qu'une distribution de tracts a été organisée hier matin en gare du Havre. D'autres actions sont programmées. L'une d'elle se déroulera à l'occasion de la prochaine réunion du conseil communautaire de la Codah au Havre. Premier motif de colère, la suppression d'un certain nombre de trains Intercités entre Le Havre et Paris. « Une commission parlementaire, la commission Duron, a planché sur le thème du transport ferroviaire. La SNCF a été auditionnée. Alain Le Vern, le directeur des services Régions et Intercités à la SNCF a présenté un rapport. Il en ressort la suppression de nombreuses lignes sur le territoire. Aujourd'hui, nous disposons de treize allers-retours par jour pour les trains Intercités entre Le Havre et Paris. Avec ces propositions, il ne resterait que quatre aller et retour par jour avec la suppression des arrêts en gare de Bréauté Beuzeville, Yvetot, Oissel, Val-de-Reuil, Gaillon, Vernon et Mantes la Jolie... C'est un désengagement de l'État et parallèlement les Régions pourraient prendre le relais pour financer d'autres trains. Mais il n'y a pas d'obligations. Et lorsqu'on sait que les Régions elles-mêmes sont contraintes financièrement, on peut être inquiet », explique Camille Jégou, responsable du syndicat CGT des cheminots au Havre.

Loi Macron dénoncée

La CGT monte également au créneau sur les conséquences directes de la loi Macron qui permet désormais aux cars de concurrencer directement le transport ferroviaire. Pour le syndicat, le rapport ne prend pas en compte les coûts induits par le transport routier ni l'aspect accidentogène d'un tel transport ou encore les conséquences sur l'environnement. « Si au final, moins de trains circulent en France, le coût du sillon va exploser. Une situation qui se répercutera au final sur le coût du billet voyageur... » Dans le cadre de la réforme ferroviaire qui a abouti à une réorganisation de la SNCF avec la création de trois établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), la CGT a mandaté un cabinet d'expert. « Cette enquête révèle la condamnation de 7 500 kilomètres de voies ce que la direction de la SNCF n'a pas démenti d'ailleurs... » complète Camille Jégou.

Suppressions de postes

Cette politique abouti toujours selon la CGT à la suppression de postes. « Au niveau local, la fermeture programmée de quatre postes d'aiguillages à Soquence entraîne la suppression de 13 postes de travail auxquels viennent s'ajouter les six postes de travail supprimés suite à la fermeture de la boutique Coty. Ce sont également cinq postes administratifs en moins à la gare du Havre. En 2002, nous étions 900 salariés, aujourd'hui, nous ne sommes plus que 250... » Enfin, la CGT rappelle qu'un nouvel appel d'offres sur le réseau ferré portuaire doit être publié prochainement par le Grand port maritime du Havre. La SNCF pourrait y répondre. Mais la CGT, elle, propose une autre solution avec la mise en place d'un groupement d'intérêt économique public (GIEP) qui permettrait selon le syndicat de garantir des services de maintenance et d'entretien de qualité. « Nous avons d'autres propositions au niveau local comme celle de porter la ligne Le Havre Paris à 200 km/h, de rouvrir la ligne Bréauté-Gravenchon aux voyageurs, d'ouvrir une desserte voyageurs vers la zone portuaire du Havre. Nous nous battons aussi pour que l'État tienne ses engagements concernant les travaux de la ligne Bréauté-Fécamp... »

F. H.

Chronique quotidienne d'un client de la SNCF

Un nouvel incident s'est produit hier sur la ligne Paris-Rouen-Le Havre.

Le train Intercités n°3105 assurant la liaison entre Paris Saint-Lazare - Rouen et Le Havre, qui est parti de la gare parisienne à 8 h 53, hier, est arrivé dans la capitale de la Normandie peu avant... 12 h 30 ! 3 h 30 pour une centaine de kilomètres, ce n'est pas très sérieux. Et les voyageurs, une fois de plus « victimes » d'un dysfonctionnement sur la principale ligne entre Paris et la Normandie, ont dû s'armer de patience. Et modifier leur emploi du temps.

Les passagers du train n°3105 qui pensaient descendre à Rouen à 10 h ont finalement débarqué en gare d'**Achères**(Yvelines) peu après 9 heures ! Après avoir été avertis que la « *locomotive est en panne pour une durée inestimable* », les voyageurs ont été avisés que leur train ne repartirait pas de la gare francilienne. Et pour cause : les freins de la locomotive ont lâché. Ou plus exactement, la pression exercée était supérieure à la puissance autorisée (5 bars), empêchant le conducteur de décélérer. Le diagnostic posé et confirmé par des mécaniciens, il a bien fallu se rendre à l'évidence. Pas d'autre choix que d'annoncer aux voyageurs du 8 h 53 qu'ils allaient devoir patienter jusqu'à 11 heures pour prendre le prochain train.

Et après des arrêts à Mantes, Vernon et Val-de-Reuil, les naufragés du « 3105 » ont pu démarrer leur journée de travail à **Rouen**.

Les non-dits de Pépy, le silence de Le Vern

Ce nouvel incident intervient alors que des rapports qui auraient dû rester confidentiels indiquent que la direction de la SNCF souhaiterait réduire de moitié les trains Intercités qui circulent sur la ligne Paris/Rouen/Le Havre. Pas plus tard que ce lundi 27 avril, la sénatrice UDI de la Seine-Maritime Catherine Morin-Desailly a interpellé le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies. La sénatrice seinomarine s'étonne au passage que Guillaume Pépy, le patron de la SNCF, n'a pas évoqué lors de sa récente venue à Rouen cette hypothèse de travail qui reviendrait au final à demander à la future Région Normandie de financer l'achat de trains modernes et fiables. Ce qu'elle fait d'ailleurs déjà. Les trains du XXIe siècle qui circulent sur cette ligne sont ceux achetés par la collectivité régionale.

La colère monte au Havre

Au **Havre**, le syndicat CGT des cheminots s'est mobilisé hier en distribuant des tracts aux usagers. D'autres actions sont programmées dans les prochains jours. L'une d'elle se déroulera lors du prochain conseil communautaire de la Codah (Communauté d'Agglomération havraise) qui doit se tenir la semaine prochaine.

Parmi les motifs de colère, on retrouve cette perspective de supprimer un certain nombre de trains Intercités entre Le Havre et Paris.

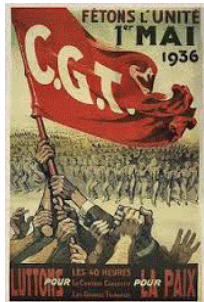
Selon Camille Jégou, responsable CGT au Havre, on passerait de treize allers et retours quotidiens entre Le Havre et Paris à quatre aller et retour par jour. Le projet s'accompagnerait par des suppressions d'arrêts dans les gares de Bréauté Beuzeville, Yvetot, Oissel, Val-de-Reuil, Gaillon, Vernon et Mantes-la-Jolie. Le syndicat dénonce également la politique de suppression de postes qui en découle ainsi que les conséquences de la loi Macron avec la concurrence du transport par car.

Au passage, les élus havrais du PCF et du Front de Gauche égratignent Alain Le Vern. L'actuel directeur général régions et intercités de la SNCF qui, lorsqu'il était président de la Région Haute-Normandie, passait beaucoup de temps à critiquer la compagnie ferroviaire nationale, est présenté comme l'homme qui prépare « *la casse sans précédent de la liaison Paris - Le Havre.* »

Histoire sociale de la métallurgie (IHS)

↳ **Connaître le passé pour comprendre le présent**

Le 1er mai



Fondée en 1881, l'ancêtre directe de l'AFL (American Federation of Labor) la FOTLU (Federation of Organized Trades and Labor Unions) ne regroupe que les ouvriers qualifiés (des hommes blancs et américains de souche) et ne compte que 50 000 adhérents.

Mais lors d'un congrès, elle décide de mettre au premier plan de ses revendications, la journée de huit heures et de retenir la date du 1er mai 1886 pour une manifestation de masse. Commence alors une immense campagne de propagande qui renforce l'organisation.

Dès avril 1886, quelques entreprises accordent même, à leurs salariés, la journée de huit heures sans diminution de salaire : 200 000 travailleurs environ bénéficièrent d'une réduction de travail.

En 1886, les Chevaliers du Travail (fondé en 1868 avec de fortes références maçonniques) rassemblent tous les travailleurs au niveau d'une localité, Blancs et Noirs, femmes et hommes, Américains de «souche» et immigrants: ouvriers qualifiés et non, ils représentent plus de 700 000 adhérents.

Les adhérents de l'Ordre jouèrent le rôle principal dans la grève du 1er mai 1886, bien que la direction de l'Ordre l'ait condamnée.

L'initiative des ouvriers américains n'aurait eu qu'un faible retentissement dans le pays et à l'étranger sans les événements tragiques de Chicago qui émurent le monde entier.

Sûrs de l'impunité, les milices patronales provoquaient des incidents sanglants. Le 3 mai, des ouvriers qui manifestent devant l'usine de machines agricoles Mac Cormick, à Chicago sont tirés à bout portant par des détectives privés, la bataille qui s'engage fait 3 victimes parmi les travailleurs.

Les grévistes sont principalement d'origine allemande et, dans leur journal « Arbeiter Zeitung » (Journal des Travailleurs) paraît l'appel suivant : *«Esclaves, debout ! La guerre de classes est commencée. Des ouvriers ont été fusillés hier devant l'établissement Mac Cormick. Leur sang crie vengeance. Le doute n'est plus possible. Les bêtes fauves qui nous gouvernent sont avides du sang des travailleurs, mais les travailleurs ne sont pas du bétail d'abattoir. A la terreur blanche, ils répondront par la terreur rouge. Mieux vaut mourir que de vivre dans la misère. Puisqu'on nous mitraille, répondons de manière que nos maîtres en gardent longtemps le souvenir. La situation nous fait un devoir de prendre les armes.»*

Dans la soirée du 4 mai, plus de 15 000 ouvriers se rendent sur la place Haymarket pour y manifester pacifiquement (il leur avait été commandé de s'y rendre sans armes). Des discours sont prononcés, notamment par Spies, Parsons, Fielden, militants anarchistes connus, organisateurs principaux des luttes revendicatives. La foule se retire, quand une centaine de gardes nationaux charge avec violence. Une bombe, lancée on ne sait d'où, tombe au milieu des forces de police en tuant sept et en blessant grièvement une soixantaine. Les autorités procèdent à des arrestations parmi les meneurs grévistes et les rédacteurs de l'« Arbeiter Zeitung » :

- Auguste Spies, né à Hesse (Allemagne), en 1855 ;
- Samuel Fielden, sujet anglais, né en 1846 ;
- Oscar Neebe, né à Philadelphie, en 1846 ;
- Michel Schwab, né à Mannheim (Allemagne), en 1853 ;
- Louis Lingg, né en Allemagne, en 1864 ;
- Adolphe Fischer, né en Allemagne, en 1856 ;
- Georges Engel, né en Allemagne, en 1835 ;
- Albert Parsons, Américain, né en 1847.

Le verdict est rendu le 17 mai. Les huit accusés sont condamnés à être pendus. Une mesure de grâce intervint pour Schwab et Fielden, dont la peine est commuée en prison à perpétuité, et de Neebe dont la peine est réduite à quinze ans de prison. Le 11 novembre 1887, les autres sont exécutés, mis à part Lingg qui s'est suicidé.

Six ans plus tard, un nouveau gouverneur de l'Illinois, John Altgeld, conclut à l'entière innocence des condamnés: *«Une telle férocité n'a pas de précédent dans l'histoire. Je considère comme un devoir dans ces circonstances et pour les raisons ci-dessus exposées, d'agir conformément à ces conclusions et j'ordonne aujourd'hui, 26 juin 1893, qu'on mette en liberté sans condition Samuel Fielden, Oscar Neebe et Michel Schwab»*. Spies, Lingg, Engel, Fischer et Parsons sont réhabilités.

L'idée américaine est reprise par les travailleurs des autres pays. En 1889, à Paris, lors du 1er congrès de la seconde Internationale, une proposition demandant *«l'organisation d'une grande manifestation internationale en faveur de la réduction des heures de travail qui serait faite à une date fixe, la même pour tous»* est adoptée et la date en est celle choisie par les travailleurs américains.

Le 1er mai prend alors, dans le monde entier, la signification d'une journée de revendication des travailleurs.



Syndicat CGT des cheminots du HAVRE
119 cours de la république 76600 LE HAVRE
Courriel : chemcgtlehavre@gmail.com
Blog : <http://cgtcheminotslh76.hautetfort.com/>
Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03



USAGERS ET CHEMINOTS DE LA REGION DU HAVRE LES TRAINS DISPARAISSENT !!!

Aujourd'hui, les trains Intercités font la liaison entre les villes du pays non desservies par les trains grande vitesse. La direction de SNCF ose proposer la suppression de nombreuses lignes sur le territoire ainsi qu'une réduction drastique des arrêts dans les gares encore desservies aujourd'hui. Nous sommes directement impactés par ces propositions :

- ***Actuellement 13 aller/retour par jour pour ces trains Intercités entre Le Havre et Paris, demain seulement 4 A/R par jour avec les suppressions des arrêts en gare de Bréauté-Beuzeville, Yvetot, Oissel, Val De Reuil, Gaillon, Vernon et Mantes-La-Jolie.***

Cette casse inadmissible de notre transport public s'inscrit dans les orientations gouvernementales d'une réforme ferroviaire non financée et de la loi Macron visant à nous faire voyager par car.

QUID de la sécurité, QUID de l'Environnement, le Grenelle n'est plus d'actualité malgré la 21^{ème} conférence climat 2015 qui se déroulera à Paris.

Augmentation du prix des billets et voire des impôts ! En effet, les trains qui circulent payent des péages, pour l'entretien et la régénération des voies. Une diminution du nombre de circulation va entraîner une hausse du tarif du billet. Tout transfert éventuel de ces trajets sur les régions risquerait de se concrétiser par une hausse des impôts.

La voie du service public ferroviaire

Aussi, le syndicat C.G.T. des Cheminots du Havre condamne ces orientations, il propose de développer l'activité ferroviaire, donc un véritable service public et de :

- Porter la ligne Le Havre - Paris à 200 Km/h,
- Rouvrir la ligne Bréauté/Gravenchon aux voyageurs,
- Tenir les engagements de l'État pour les travaux de la ligne Bréauté /Fécamp,
- Ouverture d'une desserte voyageurs vers la zone portuaire du Havre, qui désengorgerait le nœud routier
- Redynamiser le Fret ferroviaire, sur le port du Havre, en complémentarité de tous les autres modes de transport

Cheminots et usagers, construisons ensemble la riposte pour une offre de quantité et de qualité...

**Rendez-vous le jeudi 7 Mai 2015 à 18H à l'hôtel de ville du Havre.
(Réunion CONSEIL de la CODAH)**

Situation actuelle



Proposition de la SNCF





TNP 2015 : En marche pour la Paix. Abolissons les armes nucléaires !

Alors que les tensions, y compris entre pays nucléaires ne cessent d'augmenter, la nécessité de se débarrasser des armes atomiques est devenu un impératif vital, juridique et moral pour l'humanité.

Après les trois conférences sur les conséquences inhumaines et incontrôlables d'une détonation nucléaire, les engagements fermes pris par de nombreux états, les déclarations de chefs d'états détenteurs d'un arsenal nucléaire, du Secrétaire Général de l'ONU, du Président de la Croix Rouge internationale et des autorités morales ou religieuses, **la question n'est plus de savoir si l'on est pour ou contre l'arme nucléaire, mais « comment se débarrasse-t-on maintenant et définitivement de cet abominable arsenal¹ ».**

Une délégation d'une centaine de françaises et français, conduite par le Mouvement de la Paix, se rendra à la conférence de révision du Traité de Non-Prolifération (TNP) à New York du 23 avril au 2 mai 2015 pour exiger une réponse à cette question. La délégation soulignera également que le peuple français, de plus en plus averti, ne soutient pas la démarche de son Président qui sanctuarise les dépenses et les investissements pour son arsenal nucléaire.. Avec des délégations venues du monde entier, nous revendiquerons l'urgence de vivre sur une planète débarrassée des armes nucléaires.

Les travaux de la délégation seront mis en ligne régulièrement sur le site du Mouvement de la paix ainsi que sur le compte facebook de la délégation « TNP – Traité de non-prolifération nucléaire ».

¹ (16000 bombes, dont 2000 prêtes à l'emploi)

**Le Mouvement de la paix
15 avril 2015**

Plus d'infos :

[le site de la délégation](#)

Contact :

Michel Dolot : michel.dolot@mvtpaix.org

Nathalie Gauchet : nathalie.gauchet@mvtpaix.org



**A voir
du 27 avril au 07 mai 2015
dans le hall de Franklin
l'exposition du comité de Paix du Havre**

**"COMMENT SE DEBARRASSER DE
L'ARME NUCLEAIRE"**

L'AGENDA REVENDICATIF



MAI 2015

CEREMONIES DU 08 MAI 1945

Jeudi 07 – 18h : Stèle Léon Lioust – Place Emile Dupont au Havre : « Léon Lioust, jeune syndicaliste CGT de 24 ans qui habitait Aplemont, résistant, a été fusillé par les nazis le 14 octobre 1941 au terrain des Bruyères à Rouen. »

Vendredi 08 – 10h40 : Monument « l'oiseau blessé » - Place de l'hôtel de ville du Havre.

ACTION DES CHEMINOTS A LA CODAH

Jeudi 07 – 18h : Hôtel de Ville du Havre (réunion du Conseil de la CODAH). *Pour dénoncer la disparation des trains au Havre !*

SALON DES ARTISTES OUVRIERS

Mercredi 13 – 18h : Vernissage – Salle des fêtes de FRANKLIN

REUNIONS DE L'UL

Lundi 11 – 09h30 : Comité de Pilotage 70 ans des CE

Mardi 19 – 09h : Commission Exécutive de l'UL

Jeudi 21 – 14h : Comité de Pilotage 70 ans des CE

Programme Formation Syndicale 2015
Union Locale CGT du Havre

Février

4 au 6 ⇒ Rédiger un Tract /
Communication / Prise de Parole

Octobre

05 au 09 ⇒ Formation Formateurs
12 au 16 ⇒ CHSCT

Mars

16 au 20 ⇒ Niveau 1
23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel
26 & 27 ⇒ Accidents du travail /
Maladies Professionnelles (ATMP)

Novembre

13 ⇒ Représentativité/Protocole Accord
19 & 20 ⇒ (Accidents du travail /
Maladies Professionnelles (ATMP)
26 & 27 ⇒ Délégué du Personnel

Avril

10 ⇒ Représentativité/Protocole Accord
20 au 24 avril ⇒ ECO CE*

Décembre

30/11 au 04/12 ⇒ Niveau I
Date à définir ⇒ Feuille de paie/
protection sociale

Juin

01 au 05 ⇒ Niveau I
11 & 12 ⇒ Feuille de paie – protection
sociale
15 au 19 ⇒ Niveau 2* (1^{ère} semaine)

Réunion Collectif «Formation syndicale»

Collectif UL ~~de~~ Havre : 10 février / 19 mai

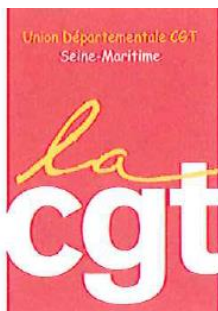
Collectif départemental : date à définir

***Organisé par l'UD 76**

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)

Coût Niveau 1 & 2/CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.



Rouen, le 15 avril 2015

**Aux camarades du collectif services publics,
Aux secrétaires des syndicats,
aux Unions locales,
aux union professionnelles,**

convocation

Cher-e-s camarades,

Notre Union Départementale organise, le

**mardi 19 mai prochain,
de 8h30 à 16h30,
salle n°1, maison CGT 26 avenue Jean Rondeaux – 76100 ROUEN**

**une journée de travail et d'études interprofessionnelle CGT
sur la REFORME TERRITORIALE**

Cette journée CGT concerne tout le monde : comme vous le verrez dans le document ci-joint*, tous les services publics (Hospitaliers, Territoriaux, Education Nationale, Finances, la Poste, Douanes, Equipement, Travail...) mais aussi les transports et la protection sociale sont directement touchés par ces réformes dont l'objectif est de réaliser immédiatement 11 milliards d'€ d'économies : suppressions massives de postes, fermetures de services publics, privatisations.

Le transfert des services et personnels va inévitablement toucher notre organisation syndicale !

Aussi, il est impératif que nous, syndicats et adhérents CGT, soyons au mieux informés des enjeux pour construire la mobilisation et l'action syndicales indispensables.

Nous proposons donc

- **présentation des différents textes constitutifs de cette réforme majeure**
- **le débat nécessaire pour dégager ensemble les propositions d'organisation et d'action CGT**

Comptant sur vous tous, merci de confirmer au plus vite votre inscription auprès de l'UD, pour nous permettre d'organiser au mieux cette journée

Fraternellement,
Pascal MOREL
Secrétaire Général

➤ **Syndicat, ou UL, ou Union Professionnelle :**
Coordonnées

➤ **Nombre d'inscriptions pour la journée du 19 mai**

➤ **Nombre de repas le midi :**

* Ce « quatre pages » que nous vous adressons en PDF, est à distribuer largement



Rouen, le 28 avril 2015

Cher-e Camarade,

Le secteur santé travail de l'UD CGT de Seine Maritime organise une journée d'étude :

**ACCIDENTS DU TRAVAIL :
QUELLES ACTIONS POUR FAIRE CONDAMNER LES
FAUTES DE L'EMPLOYEUR ?**

La survenance d'un accident du travail grave ou mortel, ou d'un suicide sur le lieu de travail, est dans la quasi-totalité des cas liée à une faute de l'employeur. Pourtant, il est très rare qu'un employeur ait à venir s'expliquer au tribunal sur les raisons de l'accident et l'absence de mesures suffisantes prises par l'entreprise pour assurer la sécurité.

Quel intérêt pour la CGT et la prévention des risques de faire condamner l'employeur pénalement ? Quelles différences entre action pénale et actions au TASS pour faire reconnaître la faute inexcusable ? Comment s'y prendre en pratique ? C'est à ces questions que doit répondre cette journée d'étude basée sur 3 cas pratiques d'accidents du travail.

Le matin, nous aborderons notamment :

- Les différentes suites juridiques des accidents du travail (civil, pénale...)
- La détermination des infractions suite à l'enquête accident du travail
- L'intérêt et la limite de la procédure pénale
- Le rôle des acteurs (inspection du travail, police, procureur de la République, victime, syndicat...)
- La constitution de partie civile de la CGT en cas de poursuite par le parquet
- La possibilité d'une citation directe en correctionnelle

A partir de 13h20, participation à l'audience au TGI de ROUEN où les trois dossiers d'accidents seront jugés.

**MARDI 9 JUIN 2015 à 8h30 précise
A la Maison CGT, ROUEN**

ATTENTION :

1 - Il est souhaitable que les inscrits aient participé à la journée d'étude sur « l'enquête accident du travail » ou aient réalisé au moins une enquête accident du travail du CHSCT.

2 - Il est possible que l'audience soit reportée. Dans ce cas nous continuerons nos travaux l'après-midi à la maison CGT et informerons les participants de la nouvelle date d'audience.

3 - Il n'est pas possible de préciser l'heure de fin, les audiences peuvent finir très tard, mais chacun pourra partir discrètement de la salle d'audience à l'heure qui lui plait.

4 - Si l'audience est maintenue à 13h20, nous arrêterons nos travaux à 12h30 ce qui laissera le temps à chacun d'aller acheter un sandwich et se rendre au tribunal (34 Rue aux Juifs M° Palais de Justice). Si nous avons l'information du report, nous prendrons un repas en commun contre une participation de 8€.

Pour des raisons d'efficacité, le nombre d'inscrits est limité à 40 personnes. Une autre session sera organisée si nécessaire.

Les attestations de présence seront remises sur place.

Bien fraternellement
Pour le collectif Santé travail
Gérald LE CORRE

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

COUP de THEATRE...A LA CGT !!! **APPEL - PROPOSITION - A TOUS LES SYNDIQUES**

« Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude. »

Albert CAMUS

Lors de la commission culture et sport du mardi 24 mars 2015, il a été décidé de relancer un groupe théâtral, au sein de l'Union des Syndicats CGT du Havre.

Pour mémoire, un groupe d'une quinzaine de syndiqués s'était constitué en 2004, pour monter la pièce d'Armand SALACROU « **Boulevard DURAND, chronique d'un procès oublié** », jouée sept fois en 2007, dans le cadre du centenaire de l'Union Locale du Havre.

Dans ce même esprit, nous invitons tous les syndiqués souhaitant se prendre au jeu du théâtre engagé et militant, à se manifester auprès de l'UL du Havre avant le 27 avril 2015.

En quelques mots, le projet serait de monter des textes (entiers ou extraits) de toute nature et d'auteurs divers, parlant d'humanité, au travers de thèmes comme la liberté, l'engagement, la révolte, la laïcité, l'amour, la justice, la démocratie...ETC

Ensuite, il s'agirait de les mettre en espace et en voix, seul ou à plusieurs, en les disant, lisant, déclamant, incarnant, improvisant...

Nous aurions une première date de représentation, lors du week-end des 70 ans des comités d'entreprise, du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2015 à HARFLEUR. Après, nous pourrions aller jouer ailleurs, là où le vent nous portera... Et puis, peut-être créer et monter dans le temps d'autres moments théâtraux...

Les textes peuvent venir des futurs participants, mais également de syndiqués ne voulant pas participer au groupe théâtral.

Voilà pourquoi, nous faisons cet appel dans une urgence utile à la création.

Enfin, lors de la première rencontre du groupe, au plus tard début mai, nous fixerons ensemble les modalités de rencontre : lieu, horaires, jour..., en fonction de tous les participants.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou envoi de textes, vous pouvez contacter Stéphane HAUGUEL (animateur du projet) au : 0683934599 ou phane-hauguel@orange.fr

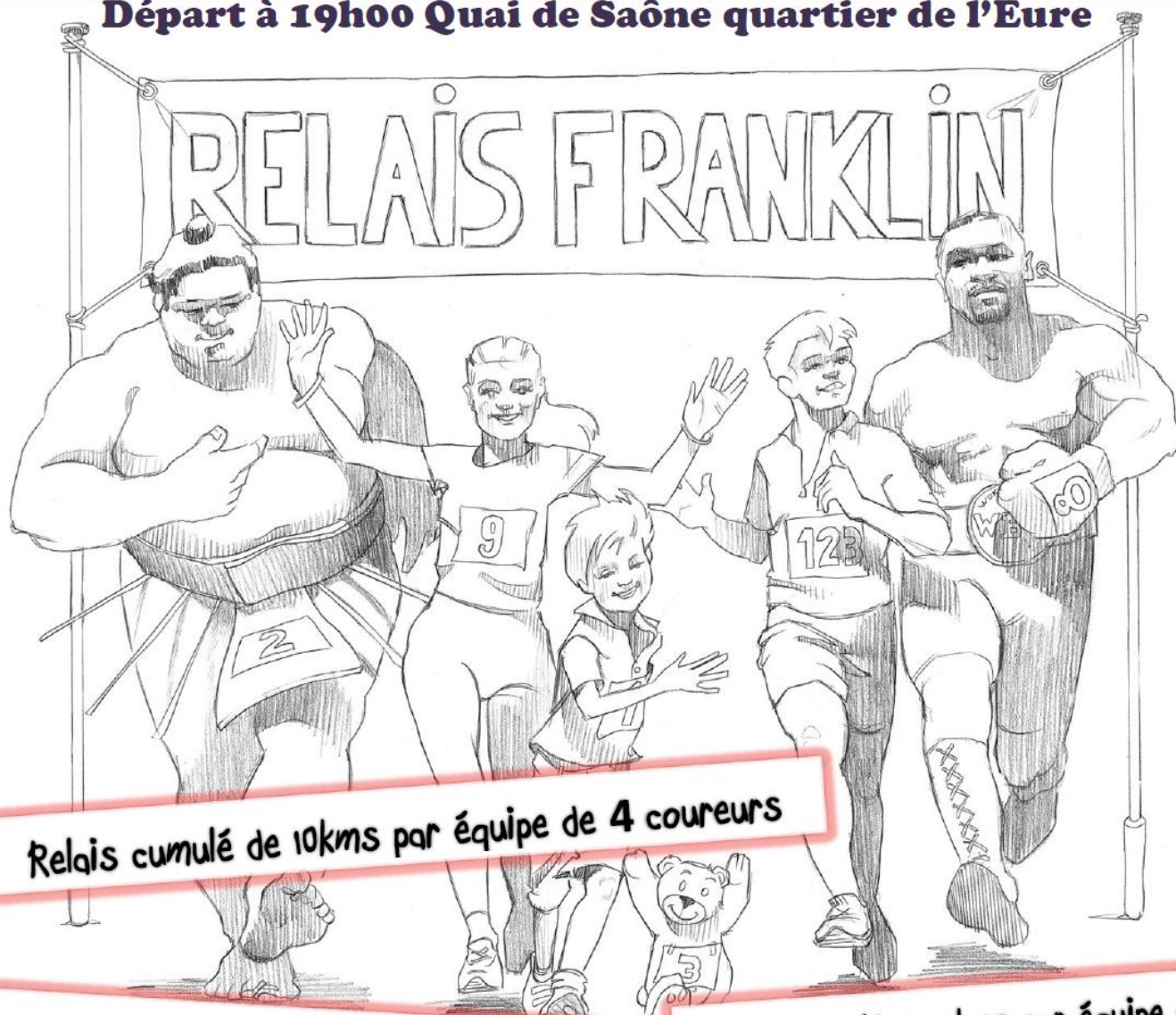
Pour faire du théâtre, il ne faut point être comédien. Il faut avant tout le désirer, puis essayer et enfin oser...

Une société sans théâtre ne peut plus s'appeler une démocratie. Et peu à peu, elle finit par devenir une dictature...

8^{ème} Relais de Franklin

Vendredi 05 JUIN 2015

Départ à 19h00 Quai de Saône quartier de l'Eure



Relais cumulé de 10kms par équipe de 4 coureurs

NOUVEAU !

Relais cumulé de 5kms Handisport par équipe de 2

Relais cumulé de 5kms par équipe de 2 marcheurs

COURSE OUVERTE A TOUS !

Contact / inscriptions : Union des syndicats CGT du Havre
119 Cours de la République 76600 LE HAVRE / 02 35 25 39 75
relaisfranklin@yahoo.fr

8^{ème} relais de Franklin

Le 8^{ème} relais de Franklin

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscriptions jusqu'au 02 juin 2015 :

24€ par équipe de 4 coureurs, 12€ par équipe de 2 marcheurs ou Handisport.

Aucune inscription au-delà de cette date.

Chèque à l'ordre de « CGT Le Havre » et bulletin à retourner à l'adresse suivante : Union des syndicats CGT du Havre, 119 cours de la République 76600 Le Havre.

Joindre obligatoirement une photocopie de licence ou de certificat médical de moins d'un an pour les coureurs non-licenciés. Il ne sera délivré aucun dossard sans justification d'une licence ou d'un certificat médical.

Relais course 10 km / Nom de l'équipe :

| Cochez la catégorie : | Hommes | Femmes | Mixte |
|--|--------|--------|----------------------|
| Nom - Prénom relayeur 1 (10 km-4 tours) Adresse : | | | Année de naissance : |
| Nom - Prénom relayeur 2 (7,5 km-3 tours) Adresse : | | | Année de naissance : |
| Nom - Prénom relayeur 3 (5 km-2 tours) Adresse : | | | Année de naissance : |
| Nom - Prénom relayeur 4 (2,5 km-1 tour) Adresse : | | | Année de naissance : |

Relais marche 5 km ou Handisport

Nom de l'équipe :

| Cochez la catégorie : | Hommes | Femmes | Mixte |
|---|--------|--------|----------------------|
| Nom - Prénom relayeur 1 (5 km-2 tours) Adresse : | | | Année de naissance : |
| Nom - Prénom relayeur 2 (2,5 km-1 tour) Adresse : | | | Année de naissance : |



PRINTEMPS
ÉTÉ
AUTOMNE

LOCATIONS FRANCE 2015



CAMPAGNE



MONTAGNE



MER



Voyages - Locations - Loisirs - Sorties - Sport - Culture - Noël

Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous



Voyages

Séjours
Circuits
Croisières
Départs de Paris
et aéroports régionaux

Locations

Nombreuses destinations
Chalets & Mobil-Homes
Mer / Montagne/ Campagne
Village de vacances
demi-pension & pension complète



Billetterie

Parcs d'attractions
Piscines
Cinémas
Autres

Spectacles

Arbre de Noël
Docks océane Le Havre
Zénith de Rouen
Zénith de Caen

